REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CCAS DE RONCQ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 26590508300019

POSTE COMPTABLE: HALLUIN

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: BUDGET CCAS DE RONCQ (3)

ANNEE 2013

⁽¹⁾ indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	1.5
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15 17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
	20
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie) A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet 24
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	•
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.4 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	27
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	

- D1 Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 Arrêté et signatures 30

29

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Ette n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article 1. 2311-7 du CGCT.

Code INSEE	CCAS DE RONCQ	BP
59508	BUDGET CCAS DE RONCQ	2013

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12848
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	4
LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nation	ales de la strate
Fiscal	Financier	(population DGF)	Fiscal	Financier
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	41.95	0
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	45.45	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	1.01	0
5	Encours de dette/population	0.00	0
6	DGF/population	0.00	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29.68	0
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0.00	0
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92.29	0
-10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	5.05	0
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	. 0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice

N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I	NFORM	ATIONS	GENER	RALES	· · ·	
M	ODALITES	> ∟ /∟. ¥ √ ⊦	E DU BU	DGET		В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : 6574

II — En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A completer par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « ayec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A completer par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	VUE D'ENSEMBLE A1				
		FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	584 000,00	584 000,00		
	+	- - -	+		
φшл	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
0 R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00		
S	=	σ.ου	=		
Ĭ					
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	584 000,00	584 000,00		
		INVESTISSEMENT			
·		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	49 500,00	49 500,00		
	+ .	4	. +		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00		
	= .:	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	49 500,00	49 500,00		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	633 500,00	633 500,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restés à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précèdent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'emission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	5300
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	198 700,00	0,00	313 300,00	313 300,00	313 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	186 800,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
014.	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 000,00	0,00	59 500,00	59 500,00	59 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	401 500,00	0,00	532 800,00	532 800,00	532 800,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	.0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	412 700,00	0,00	539 000,00	539 000,00	539 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	35 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	TOTAL	447 700,00	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 584 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	146 500,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	300,00	0,00	600,00	600,00	600,00
74	Dotations et participations	421 800,00	0,00	432 000,00	432 000,00	432 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	568 600,00	0,00	582 600,00	582 600,00	582 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	570 000,00	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	-0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	The second of th	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	570 000,00	0,08	584 000,00	584 000,00	584 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 584 000,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	45 000,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles,
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	National Control of the Control of t
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,000	8 000,000
204	Subventions d'équipement versées	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00	7 (C. 10) (C. 10) (S. 10)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses financières	19 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	35 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
·	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	35 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00

D 001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
		····

TOTAL DEG DECENOES DUNIZESTISSENT SUBSULTES	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00.
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	- 0,00	0,00	0,00.	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat BA (7)	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	1 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat" ordre transfert entre sections (4)	35 000,00		45 000,00	45 000;00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		35 000,00	NAME OF THE PARTY	45 000,00	45 000,00	45 000,00
	TOTAL	36 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00

	,
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	<u>**</u>
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 500,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	45 000,00
I Oldo Holdie Little (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscriré en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1000
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	313 300,00	On the Control of the American Section (Control of Control of Cont	313 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 000,00		160 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	59 500,00		59 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	0,00	1 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	45 000,00	45 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5.000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		539 000,00	45 000,00	584 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	584 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		. 0'00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	8 000,00	0,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3 500,00	0,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000 00	0,00	30 000,00
.28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	. 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
.59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00		3 000,00
D	épenses d'investissement – Total	49 500,00	0,00	49 500,00.

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune où l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectues sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	K.200
BALANCE GENERALE DU BUDGET	E32

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	150 000,00		150 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	600,00		600,00
74	Dotations et participations	432 000,00		432 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 400,00	0,00	1 400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
7,9	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	584 000,00	0,00	584 000,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
Ī		=
ĺ	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	584 000 00

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 4 500,00 0,00 4 500,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaires) 18 Compte de liaison : affectat^e BA 0,00 0,00 (6) 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 (7) 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0.00 0,00 0.00 28 Amortissement des immobilisations 45 000,00 45 000,00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... 0,00 Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0,00 0.00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la sect° de fonctionnement 0,00 0,00 024 Produits des cessions d'immo. 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 4 500,00 45.000,00. 49 500,00

	• •
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	1
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en éspèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libelié (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	198 700,00	313 300,00	313 300,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	41 000,00	41 000,00
60612	Energie - Electricité	500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 200,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	300,00	1 700,00	1 700,00
60632 _	Fournitures de petit équipement	300,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	200,00	200,00
616	Primes d'assurances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 400,00	1 400,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 800,00	1 800,00
6188	Autres frais divers	. 0,00	600,00	600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	500;00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 000,00	20 000,00	20 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité rattach.	165 000,00	218 000,00	218 000,00
62878	Remb, frais à d'autres organismes	600,00	3.500,00	3 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	7 500,00	7 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	186 800,00	160 000,00	160 000,00
6331	Versement de transport	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64111		110 000,00	88 000,00	88 000,00
64112	Rémunération principale titulaires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
64118	NBI, SFT, indemnité résidence Autres indemnités titulaires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
64131	Rémunérations non tit.		5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	16 000,00	16 000,00
	Cotisations aux caisses de retraites	29 000,00	20 000,00	20 000,00
6453	· ·			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	400,00 300,00	400,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 400,00	300,00 1 400,00
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux		100,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 000,00	59 500,00	59 500,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6535	Formation	1 000,00	500,00	_500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	500,00	500,00
6562	Aides	0,00	25 000,00	25 000,00
6568	Autres secours	0,00	23 000,00	23 000,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	14 500,00	10 000,00	10,000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	401 500,00	532 800,00	532 800,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	200,00	200,00
	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	500,00	500,00
6718				
6718 674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	500,00	500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévués (e)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	412 700,00	539 000,00	539 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	35 000,00	45 000,00	45 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	35 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 000,00	45 000,00	45 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
:	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	35 000,00	45 000,00	45 000,00
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	447 700,00	584 000,00	584 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
G	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
No.	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	584 000,00

	Détail du calcul des ICNE au	compte 66112 (5
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Ì	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote 1-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	PATER STATE OF THE PATER STATE O
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	146 500,00	150 000,00	150 000,00
7031	Concessions et redevances funéraires	6 500,00	10 000,00	10 000,00
706	Prestations de services	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73	Impôts et taxes	300,00	600,00	600,00
7363	Impôt sur les spectacles	300,00	600,00	600,00
74.	Dotations et participations	421 800,00	432 000,00	432 000,00
7473	Participat ^o Départements	9 000,000	7 000,00	7 000,00
7474	Participat® Communes	412 800,00	425 000,00	425 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	568 600,00	582 600,00	582 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 400,00	1 400,00	1 400,00
7713	Libéralités reçues	400,00	400,00	400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	570 000,00	584 000,00	584 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<u></u>	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	570 000,00	584 000,00	584 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	<u></u>
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	584 000,00

Détait du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 000,00	8 000,00	8 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	8 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
2042	Subv. équip. personnes droit privé	3 500,00	0,00	0,00
20422	Subv. Privé : Bâtiments, installations	0,00	3 500,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 500,00	16 500,00	16 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 000,00	30 000,00	30 000,00
272	Títres immobilisés (droits de créance)	17 000,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses financières	19 000,00	33 000,00	33 000,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	35 500,00	49 500,00	49 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	35 500,00	49 500,00	49 500,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 500,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	e extrons 1 construction 1 construction
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
·	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	4 500,00	4 500,00
10222	F.C.T.V.A.	500,00	4 500,00	4 500,00
138	Autres subvent ^o invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	1 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 500,00	4 500,00	4 500,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 500,00	4 500,00	4 500,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	35 000,00	45 000,00	45 000,00
28042	Subvent° équip. personnes droit privé	27 000,00	0,00	0,00
280422	Subv. Privé : Bâtiments, installations	0,00	30 000,00	30 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	35 000,00	45 000,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	35 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	36 500,00	49 500,00	49 500,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 500,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le règime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	2000
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

	01	0	5	6	
Libellé	Opérations non	Services généraux	Interventions	Famille	TOTAL
÷	ventilables		sociales		
INVECTIGEEMENT					

DEPENSES REELLES						
Opérations financières	33 000,00				33 000,00	
Equipements municipaux (2)	Control (Miles)	13,000,00	0,00	0,00	13.000,00	
Equip. non municipaux (c/204) (3)	Special Principle Committee Committe	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	
Total dépenses de l'exercice	33 000,00	13 000,00	3 500,00	0,00	49 500,00	
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total cumulé dépenses d'investissement	33,000,00	13 000,00	3 500,00	0,00	49 500,00	

RECETTES REFLIES					
Total recettes de l'exercice	4 500,00	0,00	00,0	0,00	4 500,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES					
Total dépenses de l'exercice 5 200,00 169 500,00 89 100,00 275 200,00 539 000,0					539 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 200,00	169 500,00	89 100,00	275 200,00	539 000,00

RECETTES REELLES					
Total recettes de l'exercice	432 600,00	10.500,00	500,00	140 400,00	584 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	432 600,00	10 500,00	500,00	140 400,00	584 000,00

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL		
		INVEST	SSEMENT					
,	DEPENSES							
Total dépense	s réelles investissement	33 000,00	13 000,00	3 500,00	0,00	49 500,00		
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13.	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00		
.20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations requès en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00		
Opérations d'é	Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00		

	RECETTES						
Total recett	es réelles investissement	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00.	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 500,00	0,00	9,00	0,00	4 500,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat ^e BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations	pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

Opérations pour compte de tiers

FONCTIONNEMENT

	: Orollomicality						
	DEPENSES						
Total dépe	enses réelles fonctionnement	5 200,00	169 500,00	89 100,00	275 200,00	539 000,00	
011	Charges à caractère général	0,00	8 000,00	63 100,00	242 200,00	313 300,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00	25 500,00	33 000,00	59 500,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
67	Charges exceptionnelles	200,00	500,00	500,00	0,00	1 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	6,00	8,00	0,00	6,00

RECETTES						
Total rece	ettes réelles fonctionnement	ettes reelles fonctionnement 432 600,00 10 500,00		500,00	140 400,00	584 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	10 000,00	0,00	140 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	600,00	0,00	6,00	0,00	600,00
74	Dotations et participations	432 000,00	0,00	9,00	0,00	432 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500,00	500,00	400,00	1 400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le défail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	17/12/2009
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L.	REPRISE D'ANTERIORITE DE 1997	9	26/06/1996
L.	REPRISE D'ANTERIORITE DE 1998	10	26/06/1996
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE	10	07/10/2004
L	FRAIS D'INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	5	07/10/2004
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVISES DE REALISATION	5	07/10/2004
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	07/10/2004
L .	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS	30	07/10/2004
L	LOGICIELS	2	07/10/2004
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	07/10/2004
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	07/10/2004
L	MATERIEL ROULANT ET DE TRANSPORT	5	07/10/2004
L .	MATERIELS D'EQUIPEMENT CLASSIQUES	5	07/10/2004
Ľ	MOBILIER	10	07/10/2004
L	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT DE	15	17/12/2009
	BATIMENTS		
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A DES ORGANISMES PUBLICS	10	17/12/2009
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A DES ORGANISMES DE DROIT PRIVE	5	17/12/2009

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D	19 000,00	0,00	33 000,00	I 33 000,00
НС	ORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C	19 000,00	0,00	33 000,00	II 33 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	19 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	17 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00		3 000,00	3 000,00
Transfe	rts entre sections = C + D	0,00		0,00	0,00
Reprise	s sur autofinancement antérieur (C) (1)	0,00	dente l'equite i retinement en molime e nicht en de train de maint l'en mentatione.	0,00	0,00
Charge	s transférées (D) = E + F + G (1)	0,00		0,00	0,00
·····	Travaux en régie (E)	0,00		0,00	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)	0,00		0,00	0,00
İ	Stocks et en-cours (G)	0,00		0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	CÚMUL
	l .	D001 (3)	IV
Dépenses	33 000,00	0,00	33 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérat ^o de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d	36 500,00	0,00	49 500,00	III 49 500,00
Ressourc	es propres externes (a) (4)	500,00	9,00	4 500,00	4 500,00
10222	F.C.T.V.A.	500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
Autres red	cettes financières (b) (1)	1 000,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	1 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	s entre sections (c) (1)	35 000,00		45 000,00	45 000,00
28042	Subvent° équip. personnes droit privé	27 000,00		0,00	0,00
280422	Subv. Privé : Bâtiments, installations	0,00		30 000,00	30 000,00
28182	Matériel de transport	0,00		7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00		1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	1 000,00		1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00		6 000,00	6 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (d)	0,00		0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	COMOL
Recettes	49 500,00	0,00	0,00	49 500,00

	Montant	
Dépenses financières	IV	33 000,00
Recettes financières	V	49 500,00
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (5)	16 500,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5)	16 500,00
Résultat hors charges transférées	V – (II + D001)	16 500,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

⁽⁴⁾ Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

⁽⁷⁾ Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont: TEMPS NON COMPLET
EMPLOIS FONCTIONNELS ET COLLABORATEURS DE CABINET(a)		. 0	0	0
Directeur général des services		0	0	0
Directeur général adjoint des services		0:	0	0
Collaborateur de cabinet		0	Ö	0
FILIERE ADMINISTRATIVE(b)		2	2	1
DIRECTEUR	А	1	1	1
REDACTEUR	В	1	1	. 0
TECHNIQUE(c)		0	0	0
SOCIALE(d)		0	0	0
MEDICO-SOCIALE(e)		1	1	Q
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIE PRINCIPAL	B	. 1.	1	0
MEDICO-TECHNIQUE(f)		0	Đ	0
SPORTIVE(g)		. 0	0	0
CULTURELLE(h)	CLACE IN COMPANY OF THE COMPANY OF T	0	0	0
ANIMATION(i)		2	1	0
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	В	1	0	0
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	5:	1	1	0
POLICE MUNICIPALE(j)		0	0	0
EMPLOIS NON CITES(k)	COLUMNIA PRINCIPAL CONTRACTOR CON	0	0	0
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	4	1

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT
(emplois pourvus)	(1)	(2)	Indice	Euros	(4)
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES :A, B et C.

(2) SECTEUR:

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN: Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984).

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser).

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	.00,0	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	. 0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXE	
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour : 10 Contre : 0

Abstentions: 0

Date de convocation : 07/12/2012

Présenté par le Président (1), A Roncq, le 20/12/2012

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Roncq, le 20/12/2012

Les membres de l'assemblée délibérante (2),
Vincent LEDOUX, Président

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'Administration.

A DALEA DOMES!

3 JAN. 2015

Vincent LEDOUX MAIRE